



**ooups,
il n'y a plus
d'échantillon!**



Smartline

**► Préparateur
d'échantillons**

«Ooups, l'échantillon a disparu, ce n'est pas drôle!». La préparation d'échantillons est essentielle pour des résultats d'analyses fiables en HPLC ou en GC. Le préparateur automatique d'échantillons ne fait pas seulement gagner que du temps et de l'argent, mais il améliore également considérablement la reproductibilité. KNAUER propose des systèmes complets pour une préparation en ligne des échantillons, par chromatographie à perméation de gel (GPC) ou par extraction en phase solide (SPE). Avec KNAUER, vos échantillons sont entre de bonnes mains.

www.knauer.net



Rendez-vous Salon ILMAC,
Bâle, hall 1.1, stand D88

Deux chercheurs lyonnais primés au Concours national d'aide à la création d'entreprises innovantes



De gauche à droite : Pierre Falson, Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Frédéric Chaput - © DR

L'édition 2010 a distingué 174 lauréats : 37% des projets sont consacrés aux sciences du vivant et aux biotechnologies, 30% à l'informatique et aux technologies de l'information et 46% intègrent la dimension environnementale. Les lauréats ont été reçus par Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Parmi les lauréats du concours, figurent deux chercheurs du CNRS Rhône Auvergne porteurs de projets :

- Frédéric Chaput du Laboratoire de physico-chimie des matériaux luminescents (LPCML CNRS/Université Lyon 1) pour le projet «**MatHyM**» Développement, fabrication et commercialisation de matériaux hybrides organo-minéraux multifonctionnels

Le projet MatHyM consiste en la création d'une entreprise innovante de conception et de fabrication de matériaux hybrides organo-minéraux sous forme de monolithes, de revêtements ou de nanoparticules. Ces matériaux originaux qui combinent les caractéristiques des polymères organiques à ceux des matériaux inorganiques sont préparés à partir d'une technologie mise au point dans des laboratoires du CNRS. Ils trouvent déjà, dans de nombreux secteurs industriels (optique, textile, dentaire, bâtiment) des applications avérées et surtout potentielles. Le procédé mis en œuvre peut en outre remplacer avantageusement des procédés jugés polluants ou dangereux pour l'homme et l'environnement.

- Pierre Falson de l'Institut de biologie et chimie des protéines (IBCP CNRS/Univ Lyon 1) pour le projet «**Calixar**».

Agents innovants d'extraction et de stabilisation de protéines d'intérêt thérapeutique

CALIXAR a pour objectif de développer, produire et commercialiser des produits innovants à base de calixarènes permettant de stabiliser les protéines solubles et membranaires en solution, et d'extraire, purifier et cristalliser tout type de protéines membranaires tout en conservant leur activité. Ces produits sont conçus pour répondre aux besoins de l'industrie pharmaceutique et des laboratoires publics de R&D, au niveau mondial sur les segments "Stabilisation des protéines" et "Drug Discovery".

D'autres porteurs de projet primés sont adossés à des laboratoires de la circonscription.

A cette occasion, la ministre a rappelé que ce concours n'est que la première étape d'un dispositif complet de soutien à l'innovation, qui a été considérablement renforcé depuis 2007, avec :

• Le statut de Jeune Entreprise innovante, qui concerne 2 373 entreprises en 2009 ;

• La réforme du crédit impôt recherche avec notamment la pérennisation du remboursement anticipé pour les PME (le CIR est désormais utilisé par la quasi-totalité des entreprises ayant une activité de R&D en France)

• Les instruments financiers d'OSEO : 2929 aides à l'innovation en 2009

• Les mesures de mobilisation de capital en faveur des PME de croissance : mesure ISF-PME, renforcement des fonds d'amorçage décidé dans le cadre des investissements d'avenir, et création du Fonds Stratégique d'Investissement et de son programme FSI-PME.

Cette année, 101 lauréats ont été sélectionnés dans la catégorie «en émergence» - ils recevront en moyenne 30,000 euros à titre personnel pour confirmer la pertinence de leur concept – **et 73 lauréats dans la catégorie «création-développement»** - ils recevront, après création de leur entreprise, une subvention moyenne de 225,000 Euros pour financer leur programme d'innovation.

La ministre a souligné que les lauréats du concours avaient suivi les évolutions du système français de recherche et d'innovation, avec notamment :

• **Une percée des thématiques identifiées comme prioritaires par la Stratégie Nationale de Recherche et d'Innovation ;**
- 36,8% des projets sont consacrés aux sciences du vivant et aux biotechnologies contre seulement 21% en 2007 ;
- 29,9% des projets sont consacrés à l'informatique, au logiciel et aux technologies de l'information et de la communication ;
- tous domaines confondus, 46% des projets intègrent un impact positif sur l'environnement.

• **Une progression significative de la valorisation des résultats de la recherche : près de 60% des projets s'appuient sur des résultats de la recherche publique, contre 38% en 1999 ;**

• **Une tendance accrue des docteurs à entreprendre :** 53% des projets sélectionnés sont portés par des docteurs

Depuis 1999, près de 1200 entreprises à fort contenu technologique et des emplois hautement qualifiés ont été créés avec le soutien du concours, et ce, avec un taux de survie plus que satisfaisant (95% des entreprises sont encore en activité après 3 ans ; 88% des entreprises ont dépassé le seuil critique des 5 ans).